

Synthèse du Conseil Municipal du 9 mars 2023

- **Protocole d'accord pour la réalisation d'un projet d'habitations par Podeliha (Locatif social - Lots libres)**

Le groupe Action Logement Podeliha a proposé à la commune la signature d'un protocole d'accord pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un projet d'habitations au centre bourg de la commune de Saint-Hilaire de Clisson (secteur de l'ancienne mairie) : 8 locatifs sociaux et 12 lots libres. Le conseil a délibéré favorablement.

- **Aménagement d'un lotissement communal – Le clos de la Brelandière 2 : Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et lancement de la consultation des entreprises**

Le projet d'aménagement de la tranche 2 du lotissement du clos de la Brelandière ayant bien avancé, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet définitif (APD) remis par le maître d'œuvre (La Ville est Belle et Soderef) avant de poursuivre la phase d'étude de projet (PRO) et le lancement de la consultation des entreprises.

- **Acquisition de parcelle (AA45) en vue de l'extension du cimetière**

En prévision de l'extension du cimetière, la commune se porte acquéreur d'une partie de la parcelle cadastrée AA 45, sise rue du Surchaud, après accord obtenu des co-proprétaires.

- **Acquisition de parcelle (AA47) en vue de l'extension du cimetière**

En prévision de l'extension du cimetière, la commune se porte acquéreur d'une partie de la parcelle cadastrée AA 47, sise rue du Surchaud, après accord obtenu des co-proprétaires.

- **Admission en non-valeur**

La responsable de la Trésorerie de Clisson a transmis à la commune des demandes d'admission en non-valeur pour des créances irrécouvrables, concernant l'année 2019 et l'année 2020, que le conseil municipal a approuvé.

- **Avenant n° 1 au marché de « Migration des sites Internet développés sur le CMS TYPO3 v7 [7.6.51] vers TYPO3 v11, refonte et création de nouveaux sites Internet, évolutions fonctionnelles et maintenance »**

La commune de Saint-Hilaire de Clisson va signer un avenant à l'accord, pour la modification du planning arrêtant le délai de migration du site internet, étant entendu que cet avenant n'a aucune incidence financière sur le marché en cours.

- **Adhésion de la commune de Saint-Hilaire de Clisson au service commun Communication web et numérique de l'agglomération de Clisson Sèvre et Maine Agglo**

La commune de Saint-Hilaire de Clisson renouvelle son adhésion au service commun Communication web et numérique, géré par Clisson Sèvre et Maine Agglo, à compter du 1^{er} janvier 2023 et dont le terme est fixé au 31 décembre 2023.

Retrouver sur <https://www.sainthilairedeclisson.fr> l'intégralité du Procès-Verbal du Conseil Municipal en rubrique « Ma Commune » / « Extraits du registre de Délibérations du Conseil Municipal et Procès-verbaux », ainsi que le flash en rubrique « Ma Commune » / « Communication aux administrés »

(site sécurisé)



Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 6 avril 2023

(pour les prochaines communications dans le Flash,
merci de nous adresser vos articles **au plus tard le 3 avril 2023**)



Informations communales

Retour sur l'opération « nettoyons la nature » du 11 mars 2023

C'est avec un grand plaisir qu'une trentaine d'adultes et quelques enfants, se sont mobilisés samedi 11 mars 2023 dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » dans les rues, routes et chemins de Saint Hilaire de Clisson.

Organisée par la Municipalité et l'association «Les Recyclés», (organisatrice de la fameuse Rand'omelette, randonnée à la «bonne franquette» qui se déroulera le 7 mai 2023), cette opération a été un vrai succès.

C'est aussi avec plaisir que le constat a été fait à l'issue du pesage des déchets ramassés ! À peine 125 kg !!

C'est un signe encourageant, il faut continuer sur cette voie.

Afin d'éviter de nettoyer la nature il suffit simplement de ne pas la salir !!



Repas des aînés offert par le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les Hilairois de plus de 70 ans à l'espace de la Noue le **mercredi 19 avril 2023 à 12h30**, à l'occasion du traditionnel repas des aînés. Les invitations sont en cours de distribution et les coupons réponses seront à rapporter en mairie avant le 7 avril 2023.

Si vous êtes concerné(e) et au cas où vous ne recevez pas d'invitation d'ici fin mars, présentez-vous en mairie afin de signaler votre présence au repas.



Lors de l'ouverture de votre commerce ou de votre création d'entreprise, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie afin que vos coordonnées puissent être diffusées dans le magazine municipal.

MEMO

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps :
Merci d'informer la mairie de préférence par mail



RENOVATION ENERGETIQUE Appel à la vigilance :

Le secteur des travaux de rénovation énergétique génère actuellement un volume conséquent de plaintes venant de consommateurs trompés ou induits en erreur par des professionnels peu scrupuleux. Sans déconseiller de tels investissements, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes recommande une grande vigilance, surtout en cas de démarchage à domicile ou dans les foires et salons.

Les réflexes à adopter :

- Vous voulez faire des économies : avant de vous lancer dans des travaux, faites appel à un conseiller France RENOV pour vous informer sur les différentes aides disponibles, les travaux possibles et vous faire accompagner dans vos démarches sur le site suivant : <http://france-renov.gouv.fr> ou par téléphone au : 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel).
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires ou votre numéro fiscal : les services publics ne démarchent jamais.
- Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet (leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre !)
- Prenez le temps de comparer, en demandant des devis à plusieurs entreprises.
- Prenez garde aux offres trop alléchantes et ne signez pas avant d'avoir interrogé France Renov'.
- Ne signez pas d'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.

Un litige ? Vous pouvez le signaler sur « Signal.Conso.gouv.fr

ou contacter RéponseConso au 0 809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé)
ou écrire à DGCCRF- RéponseConso – B.P. 60 34935 Montpellier Cedex 9



Informations diverses



1 HEURE=1 EMPLOI

En recherche d'emploi ?

Venez découvrir les métiers, mais aussi l'accompagnement proposé par SEMES

- Au Bignon : le jeudi 6 Avril de 14h à 15h
- A Aigrefeuille : les jeudis 13 et 27 de 14h à 15h
- A Clisson : les vendredis 7, 14 et 28 avril de 14h à 15h
- A Vallet : le lundi 17 avril de 14h-15h
- Au Loroux Bottereau : le 3 avril de 14h-15h



Pour plus d'infos sur les métiers, consultez notre site internet www.semes-44.fr

RAPPEL aux propriétaires de nos amis à 4 pattes

Il est expressément rappelé que les chiens et chats ne doivent pas divaguer sur la voie publique, dans les espaces ouverts au public sans laisse et sans leur maître.

De plus, il est important de prévoir des sacs lors des promenades pour ramasser les déjections afin de garder les lieux collectifs propres.

Un geste simple pour ne pas gêner les autres citoyens.

C'est grâce au comportement de son maître que votre animal sera accepté.

Merci de votre bienveillance



Communication ENEDIS - VENTS VIOLENTS - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ENEDIS

En cas d'incidents sur le réseau électrique,
consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) **09 726 750** + N° de département

Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application "Enedis à mes côtés"

Download on the **L'App Store** | **GET IT ON Google Play**

Nouvelle activité hilairoise



Classements/Archivages dossiers
Démarches administratives
Démarches téléphoniques
Création tableaux financiers
Rédaction lettre type

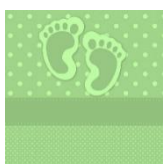
contact@atservicesplus.fr

ALEXIA TERRY

atservicesplus

Bienvenue aux nouveaux petits Hilairois

liste non exhaustive - publiée en accord avec les familles



Mathis CHEVALLIER né le 22 janvier 2023

Gabin CHEVALLIER né le 22 janvier 2023

Joris BONIN né le 6 février 2023